

DOSSIER D'INSCRIPTION 2023 - 2024

PRAHECQ DANCE COMPANY

Possibilité d'un cours d'essai

Les chèques ne seront encaissés que fin septembre, après la période des cours d'essai

RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM - Prénom	Cliquez ici pour entrer votre NOM et Prénom	
Date de naissance	Cliquez ici pour entrer votre Date de naissance	
Téléphone portable	Cliquez ici pour entrer votre numéro de PORTABLE	
Adresse mail	Cliquez ici pour entrer votre Adresse MAIL	
Adresse postale	Cliquez ici pour entrer votre Adresse POSTALE	

COORDONNEES DES PARENTS (si élève mineur(e)) :

Responsable légal 1 :		Cliquez ici pour entrer le NOM et Prénom du représentant légal 1
Téléphone portable :		Cliquez ici pour entrer le numéro de PORTABLE
Adresse mail :		Cliquez ici pour entrer l'Adresse MAIL
Responsable légal 2 : (Si souhaite avoir les infos)		Cliquez ici pour entrer le NOM et Prénom du représentant légal 2
Téléphone portable :		Cliquez ici pour entrer le numéro de PORTABLE
Adresse mail :		Cliquez ici pour entrer l'Adresse MAIL

Je souhaite une attestation de paiement pour mon Comité d'Entreprise.

Règlement :

- En espèces
 Par chèque / nombre de chèques émis :

Tout dossier incomplet ne vaudra pas inscription => fiche de renseignements + totalité du règlement

COURS SOUHAITE(S)

- Eveil du mercredi (2019 - 2018)
- Eveil du jeudi (2019 - 2018)
- Initiation du mercredi (2017 - 2016)
- Initiation du jeudi (2017 - 2016)
- Modern' Jazz élémentaire (2015 - 2014 - 2013 - 2012)
- Modern' Jazz intermédiaire (2011 - 2010 - 2009 - 2008 - 2007)
- Modern' Jazz avancé (à partir de 2006 ET ayant un niveau de pratique suffisant)
- Classique moyen (2015 - 2014 - 2013 - 2012 - 2011 - 2010)
- Classique ado-adulte / pointes (à partir de 2009)
- Contemporain élémentaire (2015 - 2014 - 2013 - 2012)
- Contemporain intermédiaire (2011 - 2010 - 2009 - 2008 - 2007)
- Contemporain adultes (à partir de 2006 / tout niveau)
- Street Jazz (à partir de 2009 / tout niveau)
- Jazz - un vendredi sur 2 (à partir de 2008 / tout niveau)
- Pilates fusion à l'année (à partir de 16 ans / tout niveau)
- Pilates fusion à la séance (10 euros la séance)
- Groupe Perform' => fiche d'engagement à remettre à l'inscription / coût supp : 50 euros

Attention : Yoga => dossier et tarif spécifiques

Le professeur de danse se réserve le droit de modifier le niveau choisi par l'élève

Les cours sont subordonnés à un nombre d'inscrits suffisant

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e), Cliquez ici pour entrer votre Nom.

autorise en mon nom, ou en ma qualité de titulaire de l'autorité parentale, l'enregistrement photographique et vidéo par l'association Prahecq Dance Company de : Cliquez ici pour entrer Nom et Prénom

Pour la fabrication de différents supports concernant tous les spectacles de l'année en cours :

- le DVD et le CD photos de tous les spectacles,
- les photos destinées à la réalisation de plaquettes publicitaires et du site internet de l'association (photos de groupes uniquement).
- les photos et vidéos destinées à la réalisation de bandes-annonces sur internet, et sur la page officielle des réseaux sociaux.

J'autorise l'association Prahecq Dance Company à publier et conserver ces images sans limitation de durée, dans tous les supports cités, dans le strict cadre de ses activités.

Prahecq Dance Company **dégage toute responsabilité, s'il s'avère que des photos circulent en dehors des supports officiels cités.**

Prahecq, le Cliquez ici pour entrer une date.

Signature
précédée de la mention " lu et approuvé "

AUTORISATION HOSPITALISATION

Je soussigné, Cliquez ici pour entrer votre Nom

représentant légal de (1) Cliquez ici pour entrer le Nom

Autorise le professeur des cours de danse, à faire le nécessaire en cas d'urgence et faire hospitaliser

mon enfant(2)

ou moi-même(2) en cas de besoin.

Prahecq, le Cliquez ici pour entrer une date.

Signature

RESPONSABILITE CIVILE DE L'ELEVE

Je certifie avoir pour mon enfant ou pour moi-même une assurance responsabilité civile.

Nom et N° de Cliquez ici pour entrer le nom et N° de
l'assurance l'assurance

Prahecq, le Cliquez ici pour entrer une date.

Signature
précédée de la mention " lu et approuvé "

QUESTIONNAIRE DE SANTE " QS-SPORT "

Merci de prendre connaissance du questionnaire de santé " QS-SPORT ". Si vous avez répondu non à toutes les questions, merci de l'attester ci dessous, sinon, consulter votre médecin. **Le QS-SPORT (cerfa 15699*01) est téléchargeable sur notre site internet ou sur site service-public.fr**

Je soussigné, Cliquez ici pour entrer votre Nom.

Avoir répondu NON à toutes les questions du QS-SPORT.

Prahecq, le Cliquez ici pour entrer une date.

Signature

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Relations avec le professeur

Les professeurs sont employés par l'association sous la responsabilité du Conseil d'Administration par la voix de son Président.

Les relations financières sont réglées par les trésoriers qui gèrent l'ensemble des dossiers administratifs liés aux salaires pour le compte de l'association.

Les plannings de cours sont étudiés avec le professeur sous la responsabilité du Président.

L'association fournira au responsable des cours une trousse pour « 1er secours ».

Les professeurs ont devoir :

- de tolérance, de respect vis-à-vis de leurs élèves
- d'exactitude des horaires des cours

Article 2 : Relations avec les adhérents

a) Fonctionnement des cours :

Les cours de danse et pilates fusion sont dispensés sur 30 semaines.

Le contrôle des présences, adultes et enfants, est effectué à chaque cours par le professeur.

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires. L'association dégage toute responsabilité pour pertes et vols.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les cours.

Le port des bijoux est interdit pendant les cours.

Les cheveux longs sont à attacher pendant les cours.

Le port de la tenue spécifiée par les professeurs est demandé pendant les cours.

L'association dégage toute responsabilité pour tout accident en dehors des heures de cours.

L'accès de la salle de cours est interdit aux parents pendant les cours.

Les élèves ont devoir :

- de tolérance, de respect vis-à-vis de leur professeur et de leurs camarades
- d'exactitude des horaires des cours
- de respect des locaux et de l'environnement.

Les élèves sont sous la responsabilité de leurs accompagnants en-dehors des horaires de cours (avant et après). Ces derniers doivent les accompagner et les reprendre à l'entrée de la salle de cours, **et vérifier la présence du professeur avant de s'absenter.**

L'accès à la grande salle (hand-tennis) est interdit. L'association décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dégradation dans cette salle, de la part des adhérents ou de leurs accompagnants.

L'association négociera avec la Commune la mise à disposition des salles nécessaires au bon fonctionnement des cours.

b) Inscriptions :

Le dossier devra être complet et accompagné du règlement pour que l'inscription soit prise en compte, suivant les places disponibles.

L'association se réserve le droit de fermer un cours en cas d'un nombre d'inscrits insuffisant (dans ce cas : remboursement au prorata des mois restants)

Un seul cours d'essai par type de danse est possible.

Les cours de pilates fusion sont accessibles à la séance, selon le tarif en vigueur.

Nous acceptons les élèves à partir de 4 ans.

L'adhérent devra informer le professeur en cas d'allergie ou de traitement médical particulier (ordonnance et consignes relatives à l'administration du traitement à mettre dans le sac de l'enfant).

Le dossier d'inscription comprend :

- Une fiche de renseignements
- Une attestation sur l'honneur « responsabilité civile »
- Une autorisation d'hospitalisation de l'enfant, le cas échéant
- Une attestation sur l'honneur « Questionnaire de santé »
- Une autorisation droit à l'image.

c) Règlement – Facturation :

Une cotisation de 10 euros sera demandée à chaque adhérent (frais d'adhésion à l'association et participation aux frais de fonctionnement), en plus de la tarification annuelle (frais de cours).

Le règlement s'effectue lors de l'inscription. Sans règlement, l'adhérent ne pourra pas effectuer les cours souhaités. Un règlement échelonné est possible en 3, 5 ou 10 fois maxi (pour un paiement en septembre),

L'inscription est considérée définitive dès le second cours effectué. Le 1er règlement sera encaissé fin septembre.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt des cours pour convenance personnelle. Toute année commencée est une année due.

Lors de l'inscription, **sur demande**, l'adhérent, ayant donné son dossier complet avec le règlement, aura une attestation destinée à un comité d'entreprise.

d) Spectacle :

L'association s'efforcera de réaliser un spectacle chaque année. En cas de représentations multiples, les adhérents s'engagent à participer à **toutes** ces représentations. Dans le cas où l'association se verrait contrainte de rémunérer des couturières pour l'élaboration des costumes du spectacle, elle se réserve le droit de demander une participation financière aux familles (montant défini en assemblée générale).

L'entrée pour assister au spectacle est payante, y compris pour la famille des adhérents. Le prix est fixé par le Conseil d'administration en cours d'année et porté à la connaissance des familles lors de l'organisation de la vente des tickets d'entrée quelques jours avant le spectacle.

e) Autres activités :

Un groupe d'élèves peut être invité à se produire dans une fête. Il pourra le faire sous la responsabilité de l'association.

REGLEMENT INTERIEUR

Je reconnais avoir lu le règlement intérieur et je m'engage à le respecter.

Prahecq, le Cliquez ici pour entrer une date.

Signatures :	Représentant légal	Elève

PAGES SUIVANTES A CONSERVER

PAR L'ADHERENT

(Merci de ne pas les joindre à votre dossier d'inscription)

GRILLE TARIFAIRE

RAJOUTER AU TARIF CI-DESSOUS 10 euros de COTISATION PAR ADHERENT

Nb heures	45mn	1h	1h15	1h30	1h45	2h	2h15	2h30	2h45	3h	3h15	3h30	3h45	4h	4h15	4h30	4h45	5h	5h15	5h30	5h45	6h	6h15
1 pers	123	160	197	235	243	250	287	324	332	339	377	414	421	429	466	503	526	548	571	593	616	638	660
2 pers	111	144	177	212	219	225	258	292	299	305	340	373	379	386	419	453	475	493	514	534	554	574	594
3 pers	105	136	167	199	207	213	244	275	282	288	321	352	358	365	396	428	447	466	485	504	524	542	561
4 pers	98	128	158	188	195	200	230	259	266	271	302	331	337	343	373	402	421	438	457	474	493	510	528
5 pers	92	120	148	176	183	188	215	243	249	254	283	311	316	322	350	377	395	411	428	445	462	479	495

Les tarifs annoncés sont calculés par adhérent à l'association d'un même foyer.

Exemple N°1 :

Manon fait 2 cours d'1h30, elle prend le tarif 3h pour 1 personne : 339 euros + 10 euros de cotisation => 349 euros

Exemple N°2 :

Manon fait 1 cours d'1h30 + 1 cours d'1h ; sa mère, Ingrid fait 1 cours d'1h : Prendre la ligne 2 adhérents : soit Ingrid 1h + Manon 2h30 : 144 + 292 = 436 euros + 20 euros de cotisation (2 adhérents) => 456 euros

Pour le cours de Jazz tous les 15 jours : Tarif correspondant à un cours de 45mn

N'adhérant pas à une fédération de danse et la danse étant considérée comme activité culturelle et artistique,
Prahecq Dance Company est inéligible au chèque pass-sport proposé par le Ministère des Sports.

PLANNING PRAHECQ DANCE COMPANY 2023-2024

Lundi	Mercredi		Jeudi		Vendredi	
<i>Salle du dojo</i> Shany	<i>Salle du dojo</i> Annie	<i>Salle des fêtes</i> Justine	<i>Salle du dojo</i> Shany	<i>Salle des fêtes</i> Camille	<i>Salle du dojo</i> Annie Semaine impaire	<i>Salle du dojo</i> Annie Semaine paire
	16h00-16h45 <i>(45mn)</i> Eveil					
	16h45-17h45 <i>(1h)</i> Initiation		17h15-18h00 <i>(45mn)</i> Eveil			
17h45-19h00 <i>(1h15)</i> Modern'Jazz élémentaire	17h45-19h00 <i>(1h15)</i> Classique moyen		18h00-19h00 <i>(1h)</i> Initiation	17h30-18h45 <i>(1h15)</i> Contemporain élémentaire		
19h00-20h30 <i>(1h30)</i> Modern'Jazz intermédiaire	19h00-20h30 <i>(1h30)</i> Classique ado- adultes/pointes	19h00-20h30 <i>(1h30)</i> Yoga	19h00-20h15 <i>(1h15)</i> Street Jazz	18h45-20h15 <i>(1h30)</i> Contemporain intermédiaire	18h30-19h30 <i>(1h)</i> Pilates fusion	18h30-19h30 <i>(1h)</i> Pilates fusion
20h30-22h00 <i>(1h30)</i> Modern'Jazz avancé			/	20h15-21h45 <i>(1h30)</i> Contemporain adultes	19h30-21h00 <i>(1h30)</i> Jazz ado-adultes	19h30-21h30 <i>(2h)</i> Perform'

PRESENTATION DES COURS

- **Eveil à la danse** (enfants âgés de 4 à 5 ans) :

L'Eveil à la danse est une discipline ludique, conçue pour permettre aux futurs petits danseurs d'acquérir très tôt les réflexes utiles à la pratique de la danse. L'ensemble des domaines nécessaires à cette préparation sont explorés lors des cours : allure, coordination, tonicité, écoute, musicalité, créativité, imagination, utilisation de l'espace . . . Musiques de tous styles, accessoires, histoires parlées ou chantées servent de supports au professeur.

- **Initiation à la danse** (enfants âgés de 6 et 7 ans) :

La phase d'exploration est moins importante qu'en éveil.

L'accent est mis sur les situations exercices. Des séquences courtes où le professeur va mettre en place un saut ou un pas qui servira à l'enchaînement. Ce qui est important en initiation, ce sont les pas qui doivent se mettre en place progressivement durant ce cours.

- **Danse classique** (à partir de 8 ans jusqu'aux adultes) :

La technique de la danse classique repose sur les principes de l'équilibre, de l'aplomb, de la rigueur, de la netteté des mouvements et de l' « en dehors », avec ou sans pointes.

Les pas et la gestuelle de la danse classique sont extrêmement codifiés. Tout un vocabulaire lexical y est lié.

- **Modern'Jazz** (à partir de 8 ans jusqu'aux adultes) :

Le modern 'jazz ou modern' est enseigné de façon structurée, avec l'apprentissage d'un vocabulaire et sa mise en pratique dans un "enchaînement" qui est ensuite travaillé sur plusieurs semaines.

C'est une danse dans laquelle le corps entier est employé comme moyen d'expression.

Danser le modern' c'est pouvoir réaliser tous les gestes que l'on désire sans souci de trahir un courant artistique ou une école.

Elle est à l'opposé de la danse classique où le danseur avec son dos rigide virevolte sur ses orteils exécutant des gestes gracieux avec la tête et les bras seulement.

En danse moderne le dos est flexible ; les hanches, le ventre et la poitrine entrent en action autant que les jambes.

- **Street jazz** (à partir de 14 ans jusqu'aux adultes) :

Le street jazz est une discipline à mi-chemin entre le hip-hop et le modern'jazz. Ce style demande une certaine attitude, ainsi qu'un travail sur l'énergie, le rythme, les silences et les arrêts. Il s'inspire généralement de musiques actuelles pop, voire électro. Sur fond urbain, le street jazz apporte précision, expressivité et coordination. Les mouvements sont amples, précis et très largement inspirés du style jazz.

- **Contemporain** (à partir de 8 ans jusqu'aux adultes) :

La danse contemporaine (signifiant « de notre époque ») se nourrit de l'expérience et la personnalité de ceux qui la vivent et la construisent. Ce qui implique, en danse, un champ très large d'ouverture (d'où la diversité de sa représentation). Elle permet d'exprimer par le mouvement une émotion personnelle, un ressenti, qui peut être lié à la musique, à la chorégraphie, au moment présent, à une pensée...

Le propre de la danse contemporaine est le refus de toute règle pré-établie et de toute tradition. Chaque danseur, chaque chorégraphe, chaque professeur, a donc sa propre danse, son propre langage.

- **Pilates Fusion** (à partir de 16 ans) :

Le Pilates Fusion est une Méthode qui s'inspire du Yoga, de la Barre au sol et du Pilâtes.

A la fois doux et dynamiques, les exercices, en musique, permettent le renforcement des muscles profonds. La respiration en est une des bases. Le cours se termine toujours par un temps d'étirements.

Matériel nécessaire : tapis, élastique.

- **Yoga** (à partir de 16 ans) :

Discipline spirituelle et corporelle qui vise à libérer l'esprit des contraintes du corps par la maîtrise de son mouvement, de son rythme et du souffle. Le yoga est une pratique douce pour relier corps, souffle et esprit.

Chaque participant vient dans une tenue souple et confortable, et prévoit son matériel (tapis, coussins, briques, sangles, plaid).

TENUE POUR LES COURS

Cheveux attachés, visage dégagé, sans bijou.

Les tenues de danse demandées vous seront communiquées à la rentrée par les professeures.

LES DATES A RETENIR

DEBUT DES COURS	VACANCES	SPECTACLE	FIN DES COURS	ASSEMBLEE GENERALE
11/09/23	Vacances scolaires + semaine du 18/12/23 + semaine du 6/05/24	31/05 et 01/06/24	14/06/24	05/07/24